

Communiqué de presse

Bondoufle, le 19 mai 2025

Vitrage automobile : Rapid Pare-Brise lance sa charte de bonnes pratiques

Rapid Pare-Brise, spécialiste du vitrage automobile en France avec 240 centres, annonce le lancement de sa charte de bonnes pratiques, visant à garantir des standards élevés en matière de transparence, de qualité et de responsabilité environnementale. Par cette initiative, Rapid Pare-Brise entend promouvoir des pratiques commerciales vertueuses et structurer le marché du vitrage auto.

Un engagement pour la transparence et la qualité

Afin de renforcer la confiance des consommateurs et de promouvoir des pratiques exemplaires, Rapid Pare-Brise lance une charte de bonnes pratiques. Les centres signataires s'engagent à respecter des standards élevés en matière de transparence, de qualité et de responsabilité environnementale. Ils garantissent à leurs clients un service professionnel et sécurisé, conforme aux normes du secteur et aux recommandations des constructeurs automobiles, incluant le remplacement des éléments nécessaires et le recalibrage des caméras.

Cette charte vise également à renforcer la transparence dans les interventions et les tarifs pratiqués, permettant ainsi aux clients de mieux comprendre les travaux effectués et les coûts associés. En assurant une communication claire à chaque étape du processus et dans le respect des normes les plus strictes du secteur, Rapid Pare-Brise entend renforcer la relation de confiance avec ses clients.

Une offre commerciale responsable et durable

Rapid Pare-Brise met un point d'honneur à réduire l'impact environnemental de ses activités. En privilégiant la réparation des vitrages, l'enseigne contribue à la préservation des ressources et au pouvoir d'achat des Français. Les tarifs sont établis en fonction des recommandations des constructeurs pour le prix des pièces et la durée des interventions. Tout dépassement est justifié et validé par l'assureur couvrant le véhicule. Par ailleurs, Rapid Pare-Brise offre une garantie contre les malfaçons pour toutes les réparations et remplacements.

« Nous sommes fiers de lancer cette charte de bonnes pratiques, qui incarne notre engagement envers la qualité, la transparence et la responsabilité environnementale. Il est également crucial pour nous de jouer un rôle actif dans la structuration et la régulation du marché qui connaît certaines dérives, afin de garantir des pratiques plus saines et équitables. » déclare Ludovic Piaugeard, Président ITM Mobilité.

À propos du Groupement Mousquetaires

Créé en 1969, le Groupement Mousquetaires rassemble plus de 3 000 chefs d'entreprise indépendants et 160 000 salarié(e)s au service de la performance de plus de 4 000 points de vente de proximité en France, Belgique, Pologne, Portugal. À la tête de leurs points de vente, les chefs d'entreprise Mousquetaires forment un collectif d'entrepreneurs impliqués dans le tissu socio-économique de leurs territoires. Pour faire face aux besoins des enseignes [Intermarché](#), [Netto](#) (alimentaire) ; [Bricomarché](#), [Brico Cash](#), [Bricorama](#) (équipement de la maison) ; [Roady](#) et [Rapid Pare-Brise](#) (mobilité), le Groupement dispose de ses propres services d'appui (bases logistiques intégrées, services d'achats, foncière...), ainsi que d'un pôle agroalimentaire de plus de 50 usines, toutes situées en France.

Pour en savoir plus : [Mousquetaires.com](https://www.mousquetaires.com) | [X Mousquetaires](#) | [LinkedIn](#) | [Instagram](#)